VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul. — Geo. St. Paul. — Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de PHILIP FELIX HERWIG—No 81.615—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 24 JUIN 1909, a Midi, a la Bourse des Proprietes Foncieres, No 811 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 16 Avril 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit:

PAROISSE ST-TAMMANY,

"HERWIGG'S BLUFF"

La magnifique location, contenant 20 acres plus ou moins et connue comme "Herwig Bluff", ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Vingt acres borné sur le Nord par la propriété Crawford, Est par "Old River" ouest par A. Provost, sud par les terres de Kun z et connue aussi comme la vieille place Cooper.

LA "FLETCHER PLACE".

Lot 3 de la section 6, corporation 8, étendue 15 Est contenant 40 acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue comme la vieille Place Fletcher.

LA SWENSON PLACE,

entre la Station de la Rivière aux Perles et Slidell, contenant 80.23 acres, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant de et décrit comme E. 1/2 de la N W. 1/4 de la section 30 corporation 8 sud étendue 15 Est, St Helena Meridian, en la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, contenant 80.23 acres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par le vendeur de P. H. Herwig (John Swenson) par U. S Homestead certificat No 7131.

DEUX ETENDUES DE TERRE DANS LA PAROISSE ST-TAMMANY PRES DE COVINGTON, LNE.

L'élégante addition du faubourg de la ville de Covington connue comme Finedale, environ un mille de la Maison de Cour, et sur la New Orleans Great Northern Railroad.

1 Toute certaine étendue ou parcelle de terre, située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus complètement décrite comme suit (les lignes s'étendant comme suit): Commençant au piquet No 1, le coin N. E. de la section 38 Tp. 6. S. de R. 11 Est sur la ligne borne de l'ouest de la section 45, marqué pour arbre de témoin en 8" water oak sur le côté Est de la branche, Sud 64 degrés W. 38 links, de là Sud 54 degrés 30 W. 12 chaînes et 11 lien au piquet No 2 arbre témoin à 24" cypre, Sud 45 degrés E. 53 lien de là Sud 35 degrés 30' E. 39 chaînes et 73 liens au piquet No 3 sur la borne Nord des terres de Levi en Wire Fence, arbre témoin en 18" pine Nord 40 degrés W. 42 liens 42 liens, de là au long du wire fence Nord 51 degrés E 12 chaînes et 29 liens au piquet No 4 près du coin N. E. du fence sur le côté Ouest de Greenlaw's Railroad (ceci est en piquet de Railroad No 58); de là au long du côté Ouest du Railroad Nord 28 degré (vingt-huit degrés) W. 20 (vingt-huit degrés) No 20 Chaînes et 39 liens au piquet No 5 sur le côté Ouest, 20 pieds du centre de la Greenlaw Railroad et sur le coin Sud de la section 45 de la Greenlow Railroad, et sur la borne Sud de la 30' W. 2 chaînes au piquet: No 6 étant le vieux coin sud-ouest de la section 45, arbre de témoin à 24" pin, nord 4 degrés No 47 liens de là au long la ligne de borne Ouest de ladite section 45, 13 chaînes et 70 liens à l'endroit du commencement, ladite étendue de terre contient 50 (cinquante) acres plus ou moins et est située dans la portion Nord de réclamation privée, section 38 T. C. S de R. 11. Est d'après un arpentage fait par J. M. Yates, paroisse, le 9 novembre 1904.

2. Toute cette étendue ou parcelle de terre située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, étant la portion du nord de réclamation privée section 38, corporation six, sud de l'étendue onze est Greensburg, district de la Louisiane, et étant environ un mille nord de la ville de Covington dans la dite paroisse et Etat. Les lignes s'étendant comme suit: Commençant au piquet arbre témoin 24" cypre sud 45 degrés E 53 liens sur la borne du nord de ladite section 38, ce piquet de départ est de douze chaînes et 11 liens Sud 54 degrés 30" Ouest du coin Nord-Est de ladite section 38, de là Sud 54 degrés 30 Ouest, 12 chaînes et 2 liens à un piquet (A) en barre de fil de fer, en ligne de borne Sud de la Scullan Place (pas d'arbre près), delà Sud 35 degrés 30' Est 23 chaînes et 14 liens au piquet (B) sur la borne Nord des terres de Smith, delà Nord 78 degrés E, une chaîne et 24 liens au piquet (C) Smith's coin N. E. (arbre témoin en 18" pine Nord, 63 degrés 30' Ouest 9 liens; de là Sud 2' degrés E, 16 chaînes et 60 liens au long de la borne Est de Smith au piquet (D) dans le coin Nord Est du pâturage de Levy, de là Nord 51 degrés E. 12 chaînes et 99 liens, au piquet (33") sur la ligne de borne nord de terre de Levy en "wire fence" arbre témoin en 18" pine nord 40 degrés W. 42 liens; de là nord 35 degrés 30' ouest 39 chaînes et 73 liens au long de la borne ouest des 50 acres déjà achetés par l'acquéreur de ces vendeurs à l'endroit du commencement. La dite étendue de terre contient 50 acres plus ou moins le tout d'après un plan d'arpentage fait par J. M. Yates, voyer de paroisse, le 9 novembre 1904.

Ladite propriété est sujette à une dédication de parts pour les rues tracées sur le plan déposé en l'étude du commis de cour de la paroisse St-Tammany.

1977 acres de terre dans la portion sud est de la paroisse de St-Tammany décrite comme suit:

160.00 acres N. W. 1/4 section 29 corporation 8 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney par U. S Homestead Certificate No 198.

80.00 acres N. 1/2 de S. W 1/4 section 20, corporation 8 Sud, étendue 15 Est acquis par P. F. Herwig de William McKinney par patente de l'Etat de la Louisiane No 554.

79.70 acres W. 1/2 de N. W. 1/4 de la section 20, corporation 8 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney, par patente de l'Etat de la Louisiane No 851.

40.05 Acres S. E. 1/4 de S. E. 1/4 Section 18, corporation 8 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney, par patente de l'Etat de la Louisiane No 2 424.

120.39 Acres W. 1/2 de S. W. 1/4 de la section 7 corporation 8 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig de William McKinney par patente de l'Etat de la Louisiane No 2 464.

95.82 Acres, lots 1 et 6 et N. E 1/4 de N. 1/4 de la section 6, corporation 8, Sud, étendue 15. Est, acquis par P. F. Herwig par patente de l'Etat de la Louisiane No 2462.

600.34 acres E. 1/2 de N. W. 1/4 W. 1/2 de N. E. 1/4 de la section 36, corporation 7 sud, étendue 14 est et S. W 1/4 de S. W. 1/4 de la section 6 et N W. 1/4 de N. W. 1/4 et E. 1/2 de W. 1/2 et S W. 1/4 de S. E. 1/4 de la section 7 et N. E. 1/4 de la section 18, corporation 8 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig par patente de l'état de la Louisiane No 2902.

518,91 acres S W. 1/4 de N. W. 1/4 de la section 17, S W. 1/4 de la section 17 E. 1/2 de N. W 1/4 et N. 1/2 de S. E. 1/4 et E. 1/2 de N. W 1/4 section 18, corporation 8 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig par patente de l'état de la Louisiane No 2903.

118.12 acres W. 1/2 de S. W. 1/4 et le lot numéroté six de la section 6, corporation 9 sud, étendue 15 est, acquis par P. F. Herwig par U. S. Certificate No 10.449.

163.60 acres N. W. 1/4 de N. W. 1/4 et lots numérotés deux, trois, quatre, cinq et sept de la section 6 corporation 9 Sud, étendue 15 Est, acquis par P. F. Herwig par U. S. Certificate No 10,586.

TERRES SUR LA RIVIERE BOGUE CHITTO

Paroisse St Tammany

500.00 acres de terre étant et s'étendant situé dans la paroisse St-Tammany dans l'Etat de la Louisiane, sur la côte ouest ou sud de la rivière Bogue Chitto borné au nord par ladite rivière, sud par les terres de Orphy Taylor, ouest par les terres de Mme N. E. Kimball et sur l'est par les terres publiques, étant une portion d'une grande étendue de terre acquise par le vendeur de P. F. Herwig (Joseph Sharp) par achat de Orphy Taylor le 21 novembre 1865.

614.00 Acres de terre, s'étendent et étant situé sur le fleuve Bogue Chitto, en partie dans la Paroisse St Tammany, et en partie en la Paroisse Washington et borné sur le nord par ledit fleuve Bogue Chitto. Est par des terres autrefois appartenant à Hezekiah Thompson et maintenant appartenant à H. H. Smithon le sud et l'ouest par des terres vacantes, acquis par le vendeur de P. F. Herwig (George Sharpe) de Joseph Sharpe, et autres, le 11 février 1882 étant originalement 640 acres moins la réserve suivante, à savoir: Un acre maintenant servant comme cimetière et vingt cinq (25) acres vendu à James Sharp, étant situé dans le coin sud-ouest de ladite étendue et sur laquelle ledit James Sharp maintenant réside.

640.00 acres, étant une certaine section de terre dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et bornée comme suit: Sur le nord par la rivière Bogue Chitto, sur le sud par des terres publiques, sur l'ouest par des terres appartenant à Joseph Sharpe, sur l'est par des terres de Matthew Holliday, contenant 640 acres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par le vendeur présent de P. F. Herwig (Mme Elizabeth Simpson, épouse de William C. Warren) de Emanuel Taylor, le 17 juin 1884.

150,00 acres étant un quart de la section de 160 acres de terre (moins 10 acres en face de la résidence de W. D. King, receveur, par le vendeur), situés sur la rivière Bogue Chitto, dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, étant la demie (1/2) section indivisée sur la "Spanish Head Right" Nos 41 et 45, à laquelle terre est bornée sur le nord par la rivière Bogue Chitto, ouest par les terres de W. D King ou "Spanish Head Right" Nos 42 et 44, est par les terres autrefois appartenant à Edith Galloway, et sud par les terres de William Fontleroy, acquis par le vendeur présent P. F. Herwig (James H. Magee).

160.00 acres de terre sur la rivière Bogue Chitto, borné au nord par ladite rivière, ouest par les terres de W. D. King est par les terres de J. L. Phillips, et sud par les terres de Willis Fauntleroy, étant la moitié inférieure de la moitié supérieure de la section 45 corporation 4 sud, 12 est, et la moitié supérieure de la moitié inférieure de la section 41, corporation 5 sud, étendue 12 est, étant la même terre acquise par le présent vendeur P. F. Herwig (Alexander Magee) à une vente publique, le 16 juin 1888.

320.00 Acres étant la moitié inférieure d'une section de terre, situés dans la Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, borné sur le nord par la rivière Bogue Chitto, Est par les terres de Abner Jenkins, Sr. Sud par des terres publiques et Ouest par les terres de Charles Magee, contenant 320 acres acquis par le vendeur présent P. F. Hewig, (J. L. Phillips de James F. Fussell, le 26 juillet 1886.)

PAROISSE JEFFERSON.

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé sur la Grande Ile, paroisse Jefferson, dans cet Etat et désigné par le numéro trente-un sur un plan dressé par P. M. Judice, ingénieur civil, daté du 6 janvier 1866, déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville, laquelle portion de terre mesure un arpent de face sur le Golfe du Mexique, une semblable façade sur la Baie Caminada s'étendant du Golf à ladite Baie et ayant une profondeur qui y appartient.

Les terres connues comme la fabrique Smith & Reed et la façade de la section No 4 township 21 south range 24 est district sud-est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississipi, situé sur la rive est du Bayou Bruleau, paroisse Jefferson, dans cet Etat, avec toutes les améliorations et structures de tous genres érigées dessus ou appartenant auxdites terres mesurant 18.32 acres, plus ou moins.

Un certain morceau de terre connu comme le "Harvey Tract" situé dans la Paroisse Jefferson, en cet Etat, étant la moitié Sud (S. 1/2) de la section 19 et le terrain No 3 de la section 20 township 21, range 25 Est du sud-est district de la Louisiane, ouest de la rivière Mississipi, mesurant 234.14 acres plus ou moins, d'après le certificat No 260 du Bureau des terres d'Etat.

PAROISSE DE LAFOURCHE.

Première—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Thibodaux dans la paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane, connu comme le coin nord ouest du lot No 171, sur une petite pièce de terre ou plan de onze lots tracé par G. S. Guion, par J. B. Grinag, le 10me jour de mai 1847 et déposé dans le bureau de l'architecte de l'architecte de la paroisse Lafourche, mesurant quarante deux pieds huit pouces de face sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, borné de face et à l'ouest par la rue Harrison, au nord par le lot No 166, appartenant à C. S. Hawley, et au sud par une partie dudit lot No 171, appartenant autrefois à M. D. Nolan et maintenant à Adrien Molaison.

Les améliorations comprennent;

Deuxième—La moitié au nord d'un certain lot ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent de quelque façon que ce soit situé dans la paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Bayou Lafourche dans le voisinage immédiat de la ville de Thibodaux, à environ treize arpents dudit bayou, mesurant un arpent sur la rue St-Charles sur la largeur y appartenant, borné devant ou au nord par d'autres terres autrefois ou maintenant appartenant à Louis Sylvain Allain, au dessus ou à l'ouest par des terres autrefois ou maintenant appartenant à Mme H. F. Knoblock au-dessous, au-dessous ou à l'est par la rue St Charles, et en arrière ou au sud par le lot de Abraham Patters. Les améliorations comprennent.

Troisième—Le lot No 3 sur un plan de subdivision en lot No 42 du plan de la ville de Thibodaux, lequel plan de subdivision est annexé aux papiers de la succession de Marcellin Robichaux et de Terzille Bertrand, sa femme, en communauté, tous les deux décédés, ledit lot No 3 mesurant: cinquante-cinq pieds, plus ou moins, le long de la rue Green, sa limite à l'ouest, soixante-sept pieds, plus ou moins, sur sa limite au sud le divisant du lot No 5, trente et un pieds, plus ou moins sur ses bornes à l'est, le divisant du lot No 4, et vingt six pieds, plus ou moins, sur ses bornes à l'est, le divisant du lot No 1, et quatre-vingt-un pieds, plus ou moins, sur ses bornes au nord, le divisant du lot No 2; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent.

Quatrième — Une certaine portion ou parcelle de terre, située dans la Paroisse Lafourche, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Bayou Lafourche, au dessous et dans le voisinage immédiat de la ville de Thibodaux, et à environ quinze arpents en arrière dudit bayou mesurant un arpent sur la ligne supérieure sur la largeur y appartenant, bornée en devant ou au nord par des terres maintenant ou autrefois appartenant à Mme H. F. Knoblock, au dessous ou à l'est par des lots autrefois ou maintenant appartenant à L. S Allain, en arrière ou au sud par des terres appartenant autrefois à Mme Knoblock, et au dessus ou à l'ouest par une rue la séparant des terres appartenant autrefois à Pierre Lagarde, maintenant divisées en lots appartenant à diverses personnes.

Cinquième—Une certaine parcelle ou lot de terre situé dans ladite paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du Bayou Lafourche, au-dessous et dans le voisinage immédiat de la ville de Thibodaux, et à environ douze ou treize arpents en arrière du dit bayou, mesurant deux cent trente pieds sur les lignes supérieure et inférieure, ou lignes à l'ouest et à l'est sur la largeur des terres dont il est une portion, borné devant ou au nord par des terres de L. S. Allain, au-dessous ou à l'est par la rue St-Charles, en arrière du lot appartenant à Oscar Crozier, et au-dessus ou à l'ouest par le lot de Agnes Hawkins et autres, étant une portion d'une plus grande étendue de terre achetée par L. S. Allain, de la veuve Joseph Frederick Guedry en l'année 1859.

Conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, démontrée par notes de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garanties par lien et privilège de vendeur. L'acte de vente devant contenir le pacte de "non alienando", et de vente sans estimation, et 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas où un avocat serait employé pour collecter lesdites notes; excepté les terres boisées dans la paroisse St-Tammany qui doivent être garanties aussi par des sécurités négociables, l'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et comme une partie de cela, toutes les dépenses habituelles, telles que certificats d'hypothèque de translation de propriété et de recherches de taxes, et leur proportion de toutes les taxes pour l'année dans laquelle l'adjudication est faite. Toutes les propriétés vendues sujettes aux baux courants, s'il y en a.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant Félix J. Dreyfous, notaire, et les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de leur achat au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

MM. Girault Farrar, Chas Rosen et Dart & Kernan, avocats.

23 mai—23 30—juin 6 13 20 24

"JE ne demande pas le bonheur Je suis moi-même le bonheur." Il y avait de nombreux rois à cette époque et il arriva qu'à un grand roi qui n'avait que de la chance, son voisin, un autre grand roi, qui était son allié, dit "Oh, roi vous avez eu trop de bonheur et quand la chance tournera vous souffrirez jusqu'à la mort. Offrez votre plus précieux joyau en sacrifice." Et il donna le joyau, le vrai diadème de ses yeux, mais il lui fut rendu. Et alors un mal l'attaqua et il fut abattu. Maintenant Tebault, Le Silencieux Roi des Meubles, comme certaines gens l'appellent, n'a eu que des malheurs pendant trois ans et soixante jours, et croyez que quand il aura du bonheur Tebault en aura des transports de joie et d'allégresse. Car si Tebault n'a pas eu de mauvaise chance personne n'en a eu. Il vend ses meubles au prix coûtant, passe des nuits blanches et de ses yeux peu faits pour les larmes il tombe même des perles de pitié.

W. G. TEBAULT,

LE SILENCIEUX MARCHAND DE MEUBLES.

217-223 rue Royale. Nlle-Orléans, Lne.

PHONE MAIN 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire.

SUN INSURANCE COMPANY

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

SUCCURSALE,

CHAS. D. FOUCHER, Gérant.

Bâtisse de la Compagnie, 308 rue Camp

19 juil—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "**Rendre certain ou garantir.**" Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

9 avril—1an—jeu dim mar

William Frantz & Cie., Succursale: 1014 Rue S. Remparts En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. **Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.**

142 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30août—

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313..........RUE ROYALE..........313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

9mars—3m

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 3me District

dim mar jeu—

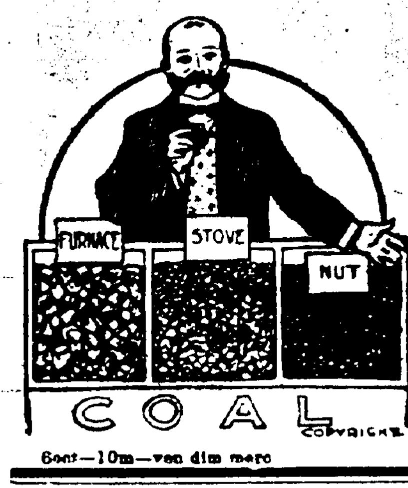

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent

REPRESENTANT

La MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.,

Bureau, 315 RUE CARONDELET

Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, Lne.

CHANTIER DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 982

Bureau des Remorqueurs

MAUD WILMOT, MONGAM.

CHANTIER DE CHARBON:

513-521 rue Quartier.

Téléphone Hemlock 321.

CALE SECHE DE SECTION, ALGER.

Téléphone Alger 38.1

6oct—10m—ven dim merc

French Hygienic Company

(Compagnie Hygiénique Française)

INCORPORÉE.

Préparations Françaises de Qualité Supérieure.

Nous Défions le Monde.

The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionnellement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALITÉ SUPÉRIEURE. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne contient ni huile, ni cire, ni plomb, ni oxide de zinc, ni bismuth, ni aucun ingrédient nuisible. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne rancit jamais, elle est d'une blancheur de neige et délicieusement parfumée. Elle donne de la FRAICHEUR, du MAT et un GRAND VELOUTÉ à la peau qui, sous son influence, se tranforme en un vrai satin blanc. Elle EFFACE LES RIDES et RAJEUNIT tous les visages. Pour les mains elle est sans rivale. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et les crevasses.

Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rasé, car elle enlève rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable.

PRIX, PAR LARGE POT, 50 CENTS (POSTPAID).

Préparée Seulement par

The "FRENCH HYGIENIC COMPANY", P. O. Box 39, New Orleans, La.

Liste détaillée des produits spéciaux d'Hygiène et de Beauté envoyée sur demande

Faire toutes les remises à la COMPAGNIE D'HYGIENE FRANÇAISE (FRENCH HYGIENIC COMPANY P. O. Box 39. New Orleans, La.

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.

AVIS.

Recherché dans un intérêt de famille:

Jean Baptiste Mallet (de Saint Plancart.)

Emile Adrey.

Maigne de St-Martin (Charles Eugène François) né à Vic de Bigorre en 1834.

Documents à remettre à:

James Berkelmans.

Jean Marie Ferran.

Denis Lamarque.

Pierre Pujol.

oct—1908

Société Psychologique Française.

Les personnes désireuses de faire partie de la

Société Française Psychologique

(EN FORMATION)

pour l'étude des Sciences Psychiques, tant au point de vue philosophique qu'au point de vue expérimental, sont priées de vouloir bien correspondre par lettre avec

MONSIEUR A. D'AVENNE,

2648, 1 rsaline avenue, New Orleans

20 mai—1m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

AD. REMOND,

232 RUE BOURBON, New Orleans, La.

AGENCE GENERALE pour les

Livres, Journaux et Publications françaises—Méthodes, Manuels de Conversation, tionnaires en toutes langues—Ouvrages scientifiques—Médecine, Agriculture, Horticulture, Mécanique, Electricité, Chimie, Physique—Beaux-Arts—Livres d'étrennes. Tous les DERNIERS ROMANS aussitôt parus.

La plus jolie collection de cartes postales et d'Albums. Paroissiens romains.

CABINET DE LECTURE.

28oct—1an—dim

SIROP D'ANGELL

Pour le Rhume et la Coqueluche

Pour Rhumes, Refroidissements, Coqueluche, Bronchites et toutes les affections de la Gorge. Préparé par le Dr Richard Angell Prix, 25 et 50c. Vendu par tous les Pharmaciens 18 juin—1an—Dim

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 70. Commencé le 1er avril 1909

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JACQUES BRIENNE

TROISIÈME PARTIE

LA COURSE A L'HERITAGE

XIII

(*Suite.*)

Une larme qu'elle retint bien vite avait brillé dans les yeux de la pauvre amoureuse.

—C'est comme tu le dis, soupira-t-elle, en s'éventant très vite pour cacher son trouble.

Ce demi aveu, accompagné de larmes et de soupirs, excita au plus haut point la curiosité de Léonie.

Du reste, les histoires d'amour avaient le don de la passionner.

Elle se fit affectueuse et insinuante pour provoquer les confidences de son amie:

—Mais raconte-moi vite comment cela t'est venu....

—A quoi bon?

—Tout ce qui t'arrive m'intéresse, ma chérie.

"Aurais-tu oublié, par hasard, les bons et les mauvais moments que nous avons passés ensemble?

"Nous n'avions pas de secret l'une pour l'autre, en ce temps-là.

—Non, ma petite lionne, je n'ai rien oublié, et la preuve, c'est que je vais tout te raconter.

Léonie rapprocha sa chaise pour mieux écouter.

Et comme son amie se taisait, plongée dans une sorte de rêverie, elle interrogea:

—Y a-t-il longtemps que tu le connais?

—Deux ou trois mois.

—Où l'as tu rencontré?

—Chez Irma, au fameux dîner qu'elle a donné la veille du Derby, pour fêter sa réconciliation avec ce grand serin de Obertzey.

—C'est donc un type très chic ton amoureux? car tou m'a dit que les invitées d'Irma avaient été choisis parmi les fêtards les plus distingués de Paris.

—Oui, c'est comme tu dis, un type très chic, mais ce n'est pas un fêtard. C'était la première fois qu'il allait chez Irma et, il s'y est embêté à mourir!

—On se rase toujours, d'ailleurs chez cette dinde-là.

"Mais revenons à ton amoureux.

"Comment est-il? Jeune?

—Trente ans ou guère plus

—Blond ou brun?

—Châtain, plutôt blond.

—Beau garçon?

Céline ne répondit pas; elle se contenta de faire un signe de tête et de baisser les yeux, comme elle faisait au théâtre.

—Et riche aussi?

—Oui, très riche, mais je t'assure que ce détail ne m'intéresse pas

"J'aimerais mieux qu'il fût pauvre et qu'il fît un peu plus attention à moi.

—En aimerait-il une autre, par hasard?

—Ça, je ne le sais pas, et je ne puis pas arriver à le savoir, affirma Céline d'une voix plus forte, les yeux subitement éclairés d'un rayon de jalousie.

—C'est le point capital, cependant.

—Evidemment. Mais comment savoir, avec un garçon qui ne ressemble à aucun autre, qui a toujours l'air de railler et qui vous glisse entre les doigts quand vous croyez le tenir?

—As tu interrogé son entourage, ses amis?

—Naturellement, j'ai commencé par là. Mais je n'ai rien appris, ou si peu de chose! Du reste, je n'ose pas me faire une opinion sur des racontars.

—Mais quelle est ton impression personnelle?

—Le malheur est que je n'en ai pas.

—C'est bien étonnant.

—Mais non. Un jour je pense une chose, le lendemain une autre!

"Si tu savais comme il est déconcertant!

"Il y a des moyens infaillibles qui ne ratent jamais, des pièges auxquels nul homme n'échappe. Tu le sais aussi bien que moi.

Léonie acquiesça du geste.

—Eh bien, au début, quand je ne l'aimais qu'un peu et que j'osais encore, j'ai tout essayé, promenades en voiture la nuit et le jour, soupirs, larmes, évanouissement....

"Tout a été inutile.

—Mais c'est un monstre, ma chère! s'écria Léonie indignée.

—Plût au ciel, car on peut apprivoiser un monstre tandis que s'il aime une autre femme, comme je le crains, il n'y a aucun espoir.

—C'est bien vrai, ce que tu dis là.

—Et puis, il s'en faut de beaucoup que ce soit un monstre! Si tu voyais comme il est gentil, quand il veut, comme il sait parler!

—Ah! vraiment?

—Lorsqu'il me regarde avec ses yeux un peu railleurs, mais si doux, il y a des moments où j'ai une envie folle de me jeter à son cou pour l'embrasser et d'autres fois, je voudrais me prosterner à ses genoux être encore une jeune fille bien sage pour être plus digne de lui. Il me vient des idées!

Des idées folles, quoi!

—Et puis, voilà, en sa présence je n'ose pas.

"Tu sais que je ne suis pas timide avec les hommes?

Léonie hocha la tête et sourit un peu plus qu'il n'aurait fallu.

—Eh bien, si tu me voyais en sa présence! Et, le plus extraordinaire, c'est qu'il y a des moments où je sens bien que lui-même s'attendrit.

"Sa poignée de main devient plus chaude, ses yeux se voilent d'un peu de tristesse, les mots qu'ils emploie me semblent plus doux, je sens qu'il va se livrer et, tout à coup, les paroles qui allaient jaillir s'arrêtent sur ses lèvres, il se reprend et c'est fini.

"Ah! mon Dieu! pourquoi l'ai je rencontré?

—Pauvre amie!

—Ah! tu peux le dire! Car je n'en dors plus. Je passe mes nuits à pleurer. Pendant le jour, je le guette ou je l'attends.

"Ce soir si je suis venue ici, c'est parce ce que j'espère qu'il viendra. S'il ne vient pas, si je ne le vois pas, je rentrerai désespérée.

"Voilà ma vie. Tu comprends maintenant?

—Assurément, et je te plains surtout.

—Que m'importe le théâtre, et la môme aux yeux d'or! Un beau rôle cependant, qui me va comme s'il avait été fait sur commande.

"L'auteur me répète tout le temps que je le remplis à merveille que je lui donne un charme, une grâce. Enfin, il ne saurait désirer mieux, et il affirme que je ferai sensation.

"Ce sera une véritable révélation pour le public, ajouta-t-elle modestement.

—Ce sera aussi une consolation pour toi.

—Certainement, les applaudissements du public, les éloges de la presse endormiront un peu ma douleur, mais ils ne la guériront pas.

Pendant longtemps, elle continua sur ce ton, heureuse d'étaler des sentiments qui, à ses yeux, la rehaussaient infiniment et fière d'aimer un homme qui n'était pas vulgaire.

Car, dans l'amour de la belle actrice, il y avait un peu de sincérité et beaucoup de cabotinage, un peu de tendresse véritable et beaucoup de naïveté.

M. Smithson avait repris place à côté d'elle et au grand ahurissement de l'Américain, Céline recommença à parler d'elle-même, du beau rôle qu'elle allait créer, des sentiments sublimes et malheureux dont son cœur était rempli.

Pendant qu'elle parlait, elle prenait des poses, des attitudes touchantes ou dégagées, suivant qu'elle exprimait la satisfaction de l'artiste ou le désespoir de l'amoureuse méconnue.

Tout à coup, elle s'arrêta net:

—Le voilà, c'est lui, murmura-t-elle derrière son éventail, tout en désignant discrètement à Léonie un monsieur qui arrivait.

La petite lionne regarda aussitôt et dévisagea le nouveau venu, un grand jeune homme aux moustaches blondes, qui avait fort bonne façon et qui portait négligemment sous le bras un pardessus d'été doublé de soie.

—Il est très bien, ma chère, fit Léonie à voix basse.

Céline poussa un long soupir.

—Il a un air distingué et malheureux....

—N'est-ce pas?

—...qui lui va très bien.

Céline porta une main à son cœur, s'éventa très rapidement de l'autre, et poussa discrètement de nouveaux soupirs.

A ce moment, le jeune homme qui avait aperçu l'actrice, la salua d'un grand coup de chapeau et s'assit, seul, devant une petite table.

—As-tu l'intention de rester encore longtemps ici? demanda